

LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

FORMALITÉS VOL ALLER – KENYA*

Suite à la stratégie de réouverture publiée par le gouvernement français, seules les personnes pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet peuvent voyager au Kenya sans motif impérieux.

- Tous les voyageurs de 5 ans et plus doivent fournir un **certificat de test PCR négatif de moins de 96 heures**. Ce test PCR devra être authentifié et vérifié dans le cadre de la « Trusted Travel Initiative » (TT). Cette procédure est à faire avant le départ sur ce site, <https://globalhaven.org/>.

Il ne sera pas possible d'entrer au Kenya sans "code TT".

- Tous les voyageurs devront également **remplir avant le départ un formulaire de santé** accessible sur le lien suivant : [COVID-19 Travellers Health Surveillance Form](#). Ils devront présenter à l'enregistrement le code QR obtenu en format numérique ou papier.

FORMALITÉS VOL RETOUR*

Pour rentrer en France, le test PCR n'est plus exigé par certaines compagnies aériennes pour les passagers pouvant justifier d'un schéma vaccinal complet (il est néanmoins recommandé de se renseigner avant le départ auprès de sa compagnie aérienne).

- Fournir un certificat de vaccination justifiant un schéma vaccinal complet.

Pour les mineurs de plus de 12 ans et de moins de 18 ans non vaccinés, fournir le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou le résultat d'un test antigénique négatif de moins de 48h.

- Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport la déclaration sur l'honneur attestant d'une absence de symptômes d'infection à la covid-19 et de contact avec un cas confirmé de covid-19, <https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128823/1027392/file/20-07-2021-engagement-sur-l-honneur-orange.docx>

PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !



*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

Suite à l'émergence du variant Omicron, des règles supplémentaires peuvent être appliqués pour les personnes ayant voyagées ou transitées dans les pays d'Afrique Australe.

Retrouvez toutes les informations sur le site du [ministère des affaires étrangères](#).

Date de la dernière mise à jour : 01/12/2021. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.